

Je bénéficie de l'aide ANCV si :

- Je ne sollicite pas d'autre aide ANCV au cours de l'année 2021,
- J'ai plus de 60 ans, retraité ou sans activité professionnelle à la date du séjour,
- Je suis non imposable (il faut que soit inscrite sur l'avis d'imposition en page 2 ou 3 la mention « **vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu** »),

A noter : les conjoints de personnes de plus de 60 ans éligibles à l'aide peuvent en bénéficier.

Je joins impérativement et en un seul envoi :

- La photocopie de mon **avis de non imposition** (sur les revenus 2019 reçu en 2020)
- La photocopie de ma **carte d'identité** et celle de la personne qui m'accompagne
- Une **attestation d'assurance responsabilité civile**
- RIB

Si je veux participer sans l'aide ANCV, je joins impérativement et en un seul envoi les documents demandés ci-après, une **attestation d'assurance responsabilité civile** et un **RIB**.

CRITÈRES	PIÈCES JUSTIFICATIVES À PRODUIRE
>>> Être âgé de 60 ans ou plus à la date du départ, le seuil étant ramené à 55 ans pour les personnes handicapées	<input type="checkbox"/> CNI ou passeport ou acte de naissance <input type="checkbox"/> Pour les personnes handicapées : carte d'invalidité ou attestation de l'année en cours du bénéfice de l'AAH ou carte « Station debout pénible »
ET	
>>> Être : - soit retraité (Les retraités cumulant emploi et retraite sont éligibles au programme) - soit sans activité professionnelle	<input type="checkbox"/> Dernier avis d'impôt mentionnant le versement des pensions de retraite ou <input type="checkbox"/> Attestation de la caisse de retraite justifiant de l'ouverture des droits à la retraite <input type="checkbox"/> Attestation de Pôle Emploi
ET	
>>> Résider en France	<input type="checkbox"/> Dernier avis d'impôt ou <input type="checkbox"/> Attestation de résidence en France de l'année en cours, délivrée par le Centre des impôts
OU BIEN	<input type="checkbox"/> Attestation du bénéfice de l'APA de l'année en cours de la personne aidée ou <input type="checkbox"/> Attestation du classement de la personne aidée délivrée par le Conseil Départemental du domicile de cette dernière (pour les GIR 2 à 4) ou <input type="checkbox"/> Attestation du classement de la personne aidée délivrée par la CNAV (pour les GIR 5 et 6) ou <input type="checkbox"/> Carte d'invalidité ou attestation de l'année en cours du bénéfice de l'AAH ou carte « Station debout pénible »
>>> Être aidant de personnes en perte d'autonomie	

Bulletin d'inscription

« SENIORS EN VACANCES » 2021



Tarif à 471 €/personne



Tarif à 630 €/personne

M. / Mme :

Adresse :

CP et Ville :

N° Téléphone :/...../...../...../.....

E-mail :@.....

Date et lieu de naissance :

N° sécurité sociale :

Je serai accompagné(e) de :

M. / Mme.....

Date et lieu de naissance:

Conjoint (N° sécurité sociale :))

Aidant familial

Aidant professionnel (en cas de perte d'autonomie ou de handicap)

ou

Chambre double avec :

ou

Chambre individuelle + 90 €

Merci de préciser la COMMUNE de départ si différente du lieu d'habitation :

.....

à retourner à : **Communauté de Communes de Vezouze en Piémont**

38 rue de la Voise
54 450 BLAMONT
Tél : 03 83 42 46 46

1 avenue Colonel de la Horie
54 540 BADONVILLER
Tél : 03 83 72 02 91

12 place Chevandier
54 480 CIREY/VEZOUZE
Tél : 03 83 71 45 76

Complément d'informations

Aux portes de la Côte d'Azur et des Alpes de Haute-Provence, découvrez le pays des vins de Bandol, de la châtaigne de Collobrières, du Massif des Maures ou encore des villages perchés. A 8 km de Hyères dans la région des Îles d'or, le Village Club Miléade de Carqueiranne, dans son parc de 5 hectares vous offre un magnifique panorama, surplombant la presqu'île de Giens.

Coût du séjour

- 471 € tout compris avec l'aide ANCV en 3 X 157 €
- 630 € tout compris sans l'aide ANCV en 3 X 210 €

Tarif à 471 € : les paiements se font à la réception des titres exécutoires auprès de la trésorerie de Blâmont (1^{er} acompte de 157 € facturé en mai, 2^{ème} acompte de 157 € vers juillet et le solde de 157 € vers août/septembre)

Tarif à 630 € : les paiements se font à la réception des titres exécutoires auprès de la trésorerie de Blâmont (1^{er} acompte de 210 € facturé en mai, 2^{ème} acompte de 210 € vers juillet et le solde de 210 € vers août/septembre).

Les inscriptions sont ouvertes à tous avec **priorité d'inscription aux habitants du territoire qui ne sont jamais partis ou non-imposables ou en fonction du nombre de participations antérieures.**

Date de début d'inscription : lundi 15 mars 2021
Clôture des inscriptions : vendredi 30 avril 2021

Compte-tenu de l'effectif important du groupe, les excursions en demi-journée et journée complète peuvent se dérouler par rotation sur la même journée ou sur une journée différente. L'ensemble du programme sera respecté.

Complément d'informations

Le tarif comprend :

- > Le transport en autocar grand tourisme,
- > L'hébergement en chambre climatisée base double avec sanitaire privé à partager et TV,
- > La pension complète du dîner du premier jour au petit-déjeuner du dernier jour (vin inclus aux repas, cafés inclus aux déjeuners),
- > Tous les repas à l'aller et au retour (boisson et café compris),
- > Les draps et serviettes de toilette,
- > Le ménage dans les chambres 1 fois durant le séjour,
- > L'animation en soirée (jeux divers, cabarets, soirées dansantes...),
- > Les excursions du programme et les services d'un guide durant la plupart des sorties,
- > Les frais de dossier
- > L'assurance assistance - annulation - bagages

A noter :

- > La communauté de communes participe au coût du séjour à raison de 12 € par personne, sauf pour les personnes extérieures à la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont.

L'organisation de ce voyage sera adaptée aux conditions sanitaires.


Miléade
VILLAGES CLUBS

Coordonnées :
Village Club Miléade Carqueiranne
600 Avenue de la Valérane - 83320 Carqueiranne